



Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIÉTÉ ROYALE — FONDÉE EN 1906

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Affilié à la FÉDÉRATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : P. Delmelle, 34, rue Franz Merjay, Bruxelles 6.

TRESORERIE :
Fernand STOCK, rue de la Victoire, 219.
Tél. : 37.37.88.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12.
Cercle Pégase, Bruxelles.

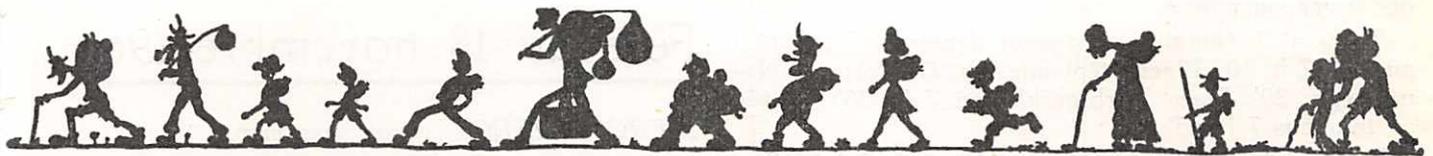
Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Assemblée mensuelle du lundi 5 février 1962, à 20 h. précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 5 FEVRIER 1962, à 20 h. précises, au local : « LA LEGENDE », rue de l'Etuve, 35, Bruxelles 1, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 8 janvier 1962 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Voyage en Fagne. Dernières inscriptions avec arrhes ;
4. Marathon du 25 février 1962 : inscriptions ;
5. Festival choucroute Aux 4 As, le 4 mars 1962 : inscriptions ;
6. Visite guidée des vieux quartiers d'Anvers : le 11 mars 1962 ;
7. Perception des cotisations ;
8. Divers ;
9. « De Bâle à Dijon ; Jura, Bourgogne 1961 », diapositives présentées par MM. De Bock et Reynaerts.

Le Comité se réunira le jeudi 8 février 1962, à 20 h. 30'.



Excursions pédestres dominicales

Dimanche 4 février 1962. — Réunion à 9 h. 15', au terminus du bus 86 à Ganshoren. Départ à 9 h. 30' Laerbeekbos, Relegem, Cobbehem, Meulencauter, Bollebeek (P.N.) ; Velm, Chapelle Ste Anne, Vijlst, Ophem, Chapelle St-Eloi, Limbosch, Grimberghen. 15 km.
Pilote : M. R. Caby.

Dimanche 11 février 1962. — *Dernier galop avant les Fagnes.* — Grande promenade. — Réunion du 1^{er} groupe. Hippodrome de Boitsfort à 9 h. départ à 9 h. 15'. Drève du Maréchal, Drève de l'Infante, Vuylebeek (jonction avec le 2^e groupe).

Départ du 2^e groupe à 10 h. 15' à la Petite Espinette, Drève Vanderheyden, Arboretum de Groenendael (P.N. à Hoeylaert au *Café de la Terrasse*) ; Duinberg, Drève du Prince, Drève du Woudmeester, Tervuren.

Tram 16 : Nord 8 h. 56', Porte de Namur 9 h. 04'.

Tram vicinal : Place Rouppe 9 h. 30', Ma Campagne 9 h. 41', Espinette 9 h. 58'.

Dimanche 18 février 1962. — *Voyage en Fagnes.* — *Vennkreuz, Reinartzhof, Neu-Hattlich.* — Vennkreuz, Bellesforterbrücke, L'Eschbach, Le Steinbach, Reinartzhof, La Getzbach, Hahnheister, Neu-Hattlich.

Réunion à la Gare du Midi à 6 h. 40' très précises dans la salle des pas perdus. Départ à 7 h. pour Herbesthal, arrivée à 8 h. 57', puis en autocar pour Vennkreuz. Retour de Neu-Hattlich en autocar pour Herbesthal, train à 18 h. 34', correspondance à Verviers à 18 h. 53', départ à 19 h. 05', Bruxelles à 20 h. 54'.

Prix du train et autocar, aller et retour par personne 175 F, à verser au C.C.P. 931.726 de M. R. Jacobs au plus tard le 5 février 1962 ou à la séance.

Dimanche 25 février 1962. — « A ». — Marathon. — Voir article d'autre part.

« B ». — Réunion au terminus du tram 40 à Tervuren à 10 h. 05', départ immédiat pour le Bois des Capucins (P.N. à Notre Dame au Bois au café de notre membre M^{me} Levbèvre); « La Nationale 4 », Groenedael, La Hulpe. 17 km. Retour en train ou en autobus. Pilote : M. J. Driesens.

Tram 40 : Nord 9 h. 30', Porte de Tervuren 9 h. 41', terminus 10 h. 01'.

Dimanche 4 mars 1962. — La Promenade apéritive, prélude à la Kermesse Choucroute, paraîtra dans le prochain bulletin.

Plusieurs visites sont projetées à cette occasion. Le pilote M^{me} Guiaux s'occupe de savoir si les visites prévues, sont permises le dimanche.

Kermesse Choucroute. — Voir article d'autre part.

Marathon Bruxelles-Anvers

MARATHON. — Le mot d'ordre est : chacun suivant ses moyens et l'on arrête dès qu'on en a assez. Ne jamais marcher par amour propre.

Vous êtes capable, avec une marche régulière, de faire 20 et 30 km. sans la moindre fatigue.

Essayez et vous constaterez.

Départ en inscription.

Avenue de Meysse au terminus des trams 1 et 52. L'Inscription s'y fera le dimanche 25 février 1962, à partir de 7 h. 30'. Pour être là à cette heure, prendre un des trams suivants :

Tram n° 1 (horaire en vigueur depuis le 7-11-61) : au Bois 7 h. 10', Place Stéphanie 7 h. 17, Porte de Namur 7 h. 20', Place Verbroeckhoven 7 h. 33', arrivée au terminus 7 h. 45'.

Tram n° 52 (horaire en vigueur depuis le 2-1-1962) : à Droogenbos 6 h. 50', Forest 6 h. 57', Midi 7 h. 06', Bourse 7 h. 12', Nord 7 h. 17', arrivée au terminus 7 h. 33'.

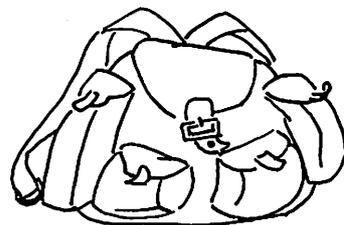
Départ du *Marathon* à 8 h. précises.

Itinéraire :

Avenue de Meysse, Gravenmolenstraat	5 km.
Kellebeek	10 km.
Luna Park, Kappel-op-den-Bos	15 km.
In 't Huis ten Haven (cabaret à Leest)	20 km.
Nuffelstraat	25 km.
Rumpst	30 km.
Boonwit (chemin de fer)	35 km.
Elsdonk	40 km.
Berchem	44 km.
au parcours de la route n° 1 bis.	

Au départ, sera remis à chaque participant, une feuille avec les moyens de communication entre les points atteints par 20, 25, 30, 35 km. et Bruxelles.

Bonne chance à tous.



Fête du 18 novembre 1961

MERCI... MERCI ... trois fois merci.

Nous tenons encore à remercier la firme suivante pour le don au profit de notre tombola de la fête annuelle.
Épicerie du Roi Chevalier, chaussée d'Helmet.

Festival choucroute

Le 4 MARS 1962

Vous êtes tous conviés à notre festival choucroute. Les patrons *Aux 4 As* nous promettent un véritable régal. Le ménestrel sera remplacé par un ensemble d'enregistrements qui plairont aux jeunes aussi bien qu'aux moins jeunes. Venez très nombreux passer une véritable journée Pégase. Ambiance assurée. Nous vous propo-

sons le menu suivant au prix de 75 F, pourboire compris :

Crème Champignons

Choucroute

2 Saucisses

2 tranches de lard

Pommes purée

Gâteau

Les membres ne pouvant assister à la séance du 5 février qui désirent s'inscrire ou obtenir des renseignements au sujet de ce Festival, sont priés de téléphoner après 19 h. 30', au 12.84.39.

Les inscriptions peuvent également se faire au compte chèque postal n° 3230.65 de M. J. Driesens, chaussée d'Etterbeek, 31, Bruxelles 4. Clôture des inscriptions le 24 février au plus tard.

Tous *Aux 4 As*, rue de Wandt, 50, Mutsaert-Bruxelles 2.

Pour la promenade du matin, voir article qui paraîtra dans le bulletin du mois de mars.

La Direction des fêtes.

Bien délassés et rafraîchis, nous étions prêts pour le dîner de réveillon dans les agréables salons de l'hôtel si joliment décorés par Madame Gilliard. Du somptueux menu nous ne dirons rien pour ne pas éveiller d'amères envies, sauf qu'il a tenu toutes ses promesses. Nos hôtes furent fêtés, photographiés, embrassés ... la reconnaissance du ventre, quoi !

Bonne chère, bons vins, musique, danse, jeux, chants religieux et profanes : une ambiance du tonnerre ! Ne passons pas sous silence cependant l'hommage à la vénérée relique qui sans nul doute contribua à ces belles journées. Et les plus rassis furent bien surpris lorsque le coucou de service sonna tant de fois !

Le programme annonçait pour lundi « promenade de circonstances ». Certes le départ fut tardif, mais quatorze rescapés se sont encore « tapé » 15 kilomètres sous un soleil radieux, question sans doute de parfaire la digestion ?

Merci encore aux organisateurs, Monsieur et Madame Jacobs. Ce fut un week-end vraiment puissant !

Olou.

ÉCHOS

CARNET NOIR. — Le Comité et les membres du Cercle présentent à Madame L. Vos ainsi qu'à Mademoiselle Denise de Pape leurs sincères condoléances.

Ces membres ayant eu, chacune, la douleur de perdre leur maman.

CARNET BLANC. — L'appartenance au Comité serait-elle fatale aux célibataires endurcis ?

C'est le samedi 10 février 1962 qu'on célébrera le mariage de notre cher et dévoué secrétaire Paul Delmelle avec Mademoiselle Yvonne Haerens. La cérémonie religieuse est fixée à 11 h. 30' en l'église St-Paul (Uccle-Stalle).

Nous présentons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de parfait bonheur. Que nous ayons la joie, de les compter pendant de très longues années parmi nos pratiquants. Qu'ils nous apportent désormais à deux la gaieté de vivre et l'entrain qui sont l'apanage de notre ami Paul.

Le Comité.

Adresse du jour : J. O. C., boulevard Poincaré, 78, Bruxelles.

COTISATIONS. — Cotisations à verser de préférence au C.C.P. 1472.12 du Cercle. Ce faisant, la tâche du trésorier sera facilitée !

Pégase : adhérents 50 F.

Pégase : associé 100 F.

F. B. C. : 40 F.

Avis

AUX MEMBRES AUTOMOBILISTES

Nous espérons les voir participer nombreux à la visite documentaire des vieux quartiers d'Anvers, le 11 mars prochain, de façon à étoffer le groupe pédestre. De plus amples détails seront donnés dans notre prochain bulletin.

Noël à Trois-Ponts

Nous étions deux douzaines de Pégaseux pour fêter Noël à Trois-Ponts.

Dès samedi matin nous parcourions le pays où les cafés sont rares. Ce qui n'empêchait pas le pilote de nous mener par cascadelles de cristal et ponts de glace au point culminant de la région (côte 510) dans le vent, le gel et le soleil.

Mais quel accueil aimable à notre arrivée au confortable *Hôtel Beau-Site* ! Dîner au poisson fin et au gibier délicat, agrémenté au dessert d'intermèdes inattendus par les meilleurs d'entre nous.

Connaissez-vous le ruisseau de Longola ? C'était le but de notre promenade du dimanche. Un site à ne pas rater ! Et une nouvelle journée de ciel serein et de beau soleil.

Auberge de Jeunesse : moins de 20 ans 40 F.
 Plus de 20 ans : 75 F.
 Epouse d'un membre : 55 F.
 Droit d'inscription : 20 F.



Visite d'Anvers

Anvers du XVI^e siècle, « entrepôt le plus noble de toutes les terres du globe », avec ses cent mille habitants, ses « deux cent douze rues et vingt et deux places, tant grandes que petites », ses treize mille cinq cents maisons, ses quarante-deux édifices religieux, tant églises, monastères et autres lieux, ses huit « goulphes, seins ou canaux » qui font refluer les eaux du fleuve jusqu'en son cœur, et dont le plus grand abrite plus de cent navires, le touriste, préoccupé comme il se doit de rattacher le présent au passé, et de remettre ses pas dans les pas de ceux qui le précédèrent, retiendra qu'aperçue de l'endroit où il s'est placé, la ville occupait déjà la majeure partie de l'espace qu'il a sous les yeux, que déjà alors comme aujourd'hui l'élégante silhouette de la tour de la cathédrale dominait de toute sa hauteur aérienne les toits, accompagnée par les tours des églises Saint-Paul et Saint-André et le faite massif de la tour de l'église Saint-Jacques, qui ne devait point s'achever, que déjà les rues et les places de la vieille ville avaient le tracé qu'on leur connaît aujourd'hui, tracé sinueux et tel qu'on le peut croire dessiné par des eaux, élargissant tantôt leur cours, et tantôt le rétrécissant. Sans doute, les canaux qui pénétraient au sein de la ville, ont été comblés, mais le souvenir de leur présence, perpétué par les noms qu'ils continuent de porter : canal au Sucre, canal des Brasseurs, canal des Vieux-Lions, domine toujours les grandes artères, qui empruntent leurs anciens cours. L'assiette d'Anvers est dès lors, celle sur laquelle elle prend appui aujourd'hui et les siècles qui suivent n'y vont rien changer. Les agréments extérieurs iront en se modifiant, mais sous les traits nouveaux, la physionomie générale a conservé son expression et son accent. Le visiteur, pressé de toucher au but de sa recherche, va pouvoir s'en convaincre.

Au moment qu'il s'apprête à franchir la barrière liquide qui l'en sépare, deux moyens s'offrent à lui. S'il a vraiment l'esprit et l'imagination du voyageur, il n'hésitera pas à choisir celui qui a valu depuis toujours, et dédaignant l'invention toute récente du tunnel sous l'Escaut, étroit boyau où, sous la lumière sépulcrale du néon, un flot humain, vomé par les « escalators » s'écoule à toute allure, anxieux de renaître au plein jour, il prendra l'antique transbordeur, où parmi les cris des char-

retiers, guidant leurs attelages rétifs sur le ponton brulant, et l'appel des marinières, préposés à la manœuvre séculaire de l'amarre, il va pouvoir entrer en contact direct avec le fleuve, et non plus se dérober honteusement sous lui. Joie de sentir sous ses pieds l'eau grise et lourde se mouvoir, et de la voir soudain sous la pression des roues à aubes, s'épanouir légère et se couvrir d'écume, joie de se voir arraché doucement à la rive déserte que l'on quitte, pour s'en aller vers celle qui s'avance vers vous, riche de promesses comme une proie qu'on va pouvoir étreindre, ou une présence qui vous ouvre les bras. Si modeste qu'il soit, si court, ce passage d'eau aura mis le visiteur définitivement en état de grâce, et lorsqu'il mettra pied sur le ponton du canal au Sucre, il se sentira devenu Anversois de plein droit.

Il est des villes qui s'identifient avec le renom d'un de leurs grands hommes. Ainsi le nom de Florence reste associé à celui de Dante et le nom de Weimar à Goethe. Anvers, pour beaucoup est la ville de Rubens. C'est auprès d'elle qu'ils viennent s'initier à l'œuvre du peintre, le plus grand sans doute que le monde ait connu, admirer quelques-unes de ses plus belles toiles, respirer l'air qui a nourri son art, mesurer l'influence qu'il a exercée, subir son rayonnement, et c'est vrai qu'à Anvers, Rubens est partout présent, aux musées où son œuvre remplit des salles, aux églises, qui presque toutes se parent de quelques-unes de ses œuvres maîtresses : la cathédrale où sont l'*Erection de Croix* et la *Descente de Croix*, l'église Saint-Jacques, où se voient son portrait et celui des siens, et où se trouve aussi son tombeau, les Augustins, où sa *Vierge aux Saints* resplendit, Saint-Charles qu'il a aidé à bâtir, Saint-Paul et Saint-André, qui sont remplies d'œuvres de ses élèves. Mais il manquait au culte que l'on peut lui rendre, en ce lieu où il vécut, œuvra et mourut, un temple, un endroit plus particulièrement consacré, où la dévotion qu'il a fait naître, puisse s'appliquer plus étroitement et exclusivement à son objet. Ce sanctuaire, la *Maison de Rubens*, récemment reconstruite, nous l'offre désormais. Sans doute, il restait des vestiges de ce palais, qu'arrivé au faite de sa gloire, et résolu à lui donner le cadre somptueux qu'elle exigeait, Rubens avait entrepris d'élever au cœur de cet Anvers, à qui il la devait en partie, mais si parlants qu'ils fussent, ces vestiges d'ailleurs pauvrement entourés, ne pouvaient constituer qu'un reflet. Aujourd'hui, c'est la belle demeure toute entière, qui nous apparaît, et la possibilité de revivre, à distance, dans ses moindres démarches, l'existence journalière de celui qui l'occupa.

Dictionnaire du Tourisme en Belgique.

Marcel SCHMITZ.

